

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PLACES DE STATIONNEMENT SUR LE
SQUARE JEAN MOULIN**

**MARCHE 2017/TX/0062
LOT 1 : VRD / MOBILIER URBAIN / ESPACES VERTS**

**AVENANT N°1 – PRIX NOUVEAUX ET AUGMENTATION DU MONTANT
MAXIMUM DU MARCHE**

Un marché à procédure adaptée en application de l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret du 25 mars 2016 a été lancé pour la réalisation des travaux d'aménagement de places de stationnement sur le square Jean Moulin, sous le numéro 2017/TX/0062.

En date du 26/01/2018, le lot 1 de ce marché (VRD/mobilier urbain/espaces verts) a été attribué, après mise en concurrence et avis favorable de la CAO MAPA, au candidat COLAS MIDI MEDITERRANNEE, pour un montant de :

- 665 257,71 € HT
- 798 309,25 € TTC.

Cependant, en cours d'exécution du marché, la réalisation de travaux nouveaux, portant notamment sur la requalification des parkings haut et bas du Square Jean Moulin et le réaménagement de l'aire de jeux pour enfants est apparue nécessaire. Des travaux initialement prévus dans le cadre du marché sont, pour certains, supprimés ou modifiés afin d'optimiser le projet.

Cela implique de contractualiser dans le BPU la liste des prix nouveaux H.T figurant ci-après:

- PN1 : Terrassement en déblais, y compris évacuation en décharge autorisée, 28€/m3
- PN2 : Terrassement en déblais en matériaux d'apport GNT 0/60 sous voirie et trottoir, 30,50€/m3
- PN3 : Fourniture et mise en œuvre d'un tapis en matériaux enrobé à chaud, après compression, y compris nettoyage préalable : en trottoir BB 0/6 sur une épaisseur de 5 cm, 19.95 €/m2
- PN4 : Stabilisé renforcé sur 6 cm à 5 % de ciment, 35 €/m2
- PN5 : Fourniture et pose de pavé calcaire/granit 10x10, 87.20 €/m2
- PN6 : Réalisation d'une dalle béton armée comprise entre 10 et 15 cm finition talochée y compris préparation du support et coffrage (support jeux), 65 €/m2
- PN7 : Fourniture et pose de canalisation en PVC SN16, diamètre 160 mm, y compris lit de pose, enrobage, joints et raccordements sur ouvrages, 49.90 €/mL
- PN8 : Tabouret passage direct pour le raccordement des futures toilettes publiques, 450 €
- PN9 : Terrassement en tranchées commune pour réseau, 29.90 €/mL
- PN10 : Fourreau pour réseau Borne foraine Ø90, 9.10 €/mL
- PN11 : Fourreau pour réseau Vidéo 2xØ80, 9.30 €/mL
- PN12 : Fourreau pour réseau Vidéo 2xØ42-45, 9.30 €/mL
- PN13 : Fourreau pour réseau électrique Ø90, 9.10 €/mL
- PN14 : Fourreau pour réseau électrique 2xØ160, 9.30 €/mL
- PN15 : Muret en gabion hauteur 100 cm et largeur 50 cm y compris semelle de fondation, 290 €/mL

- PN16 : Escaliers n°1 de 3 ml large y compris main courante, 10 550 €
- PN17 : Rehaussement de mur et reprise de l'enduit "stèle", 3 675 €
- PN18 : Fourniture et mise en place d'une fontaine publique, 4 550 €
- PN19 : Fourniture et mise en place de jeux type 1 BALLERO "COALA", 4 750 €
- PN20 : Fourniture et mise en place jeux type "PRINSKY", 1 850 €
- PN21 : Fourniture et mise en place jeux type "LADDY", 2 139 €
- PN22 : Fourniture et mise en place jeux type 2 NOTRE " COALA", 9 850 €
- PN23 : Fourniture et pose d'un portail en Bois en simple battant ouverture de 6 ml, 2 640 €
- PN24 : Fourniture et pose de barrière Bois, 80 €/mL

Il résulte de l'optimisation des quantités effectuées (moins values) et de l'application des prix nouveaux (plus values), une augmentation du montant maximum du marché de + 9 169,81 € HT soit +1,38%.

Le nouveau montant maximum du marché, après avenant N°1, est de :

- 674 427,52 € HT
- 809 313,02 € TTC.

Le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant N°1 avec le titulaire du marché.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

VU l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU l'avis de la commission MAPA en date du 26 janvier 2018,

- CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signifier au titulaire du marché relatif aux travaux d'aménagement de places de stationnement sur le square Jean Moulin (lot 1) par avenant les prix nouveaux rendus nécessaires pour permettre la bonne exécution du chantier et l'augmentation du montant maximum du marché,

- AUTORISE le Maire à signer et à exécuter l'avenant N°1 pour ajout de prix nouveaux et augmentation du montant maximum du marché.

- ADOPTE cette proposition en se prononçant comme suit :

POUR	: 30
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 3 – M. FUSONE – SANCHEZ - JOUBEAUX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 26 Octobre 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA